

UNIVERSITE TOULOUSE II

# DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.613-2

Vu les pièces justificatives produites par Mme FLORA DUART, née le 4 août 1990 à DAX (040), en vue de son inscription au Diplôme d'Université D'ART-THERAPIES

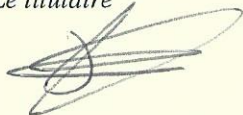
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ D'ART-THERAPIES**

est décerné à **Mme FLORA DUART**

au titre de l'année universitaire 2014-2015.

*Le titulaire*



Fait à Toulouse, le 8 juillet 2015

*Le Président*



Jean-Michel Minovez